

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

AMENDEMENT

N ° II-CF2581

présenté par

M. Castor, Mme Bourouaha, M. Brugerolles, M. Bénard, Mme Faucillon, Mme K/Bidi, M. Lecoq,
M. Maillot, Mme Lebon, M. Maurel, M. Nadeau, M. Monnet, M. Peu, M. Rimane, M. Sansu,
M. Tjibaou et Mme Reid Arbelot

AVANT L'ARTICLE 49

Mission « Outre-mer »

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de finances.
--